

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 04/03/2026

ADHESION DECLIC  
ANNEE 2026

*DELIBERATION N°2026-07 DU COMITE SYNDICAL*

Le comité syndical, légalement convoqué le 25 février 2026 s'est réuni en séance plénière le mercredi 04 Mars 2026 à 16H, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,  
Bertrand COUTURIER  
Sylvie THOMAS,  
Yves RIBET,  
Alain BOURCIER,  
Justine GUYOT,

Patrice JOLY,  
Gilbert LIENHARD  
Jean-Luc VIEREN,  
Thierry GUYOT,  
Jacques MERCIER  
Martine GAUDIN

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jean-Luc VIEREN

—:—:—:—:—:—:—

## Cadre de référence

✚ Vu le Code Général des Collectivités,

VU le rapport n°7

### APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- ✚ De **valider** l'adhésion à l'organisme DÉCLIC, afin de **renforcer** notre capacité d'action et de **placer** la Nièvre à l'avant-garde des territoires numériques souverains ;
- ✚ D'**autoriser** Monsieur le Président de Nièvre Numérique à signer la demande d'adhésion et tous les autres documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- ✚ De **prélever** le coût de l'adhésion sur le budget annexe de Nièvre Numérique.

### ADOpte :

Nombre de voix pour :12  
Nombre de voix contre :0  
Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION  
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT  
DU COMITE SYNDICAL  
Fabien BAZIN

Le Président du Syndicat mixte

  
Fabien BAZIN 

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 058-200002400-20260304-2026\_07-DE

